

## Les pêcheurs normands remontés contre les parcs éoliens

<https://www.leparisien.fr/economie/les-pecheurs-normands-remontes-contre-les-parcs-eoliens-01-06-2020-8327520.php>

Par Bertrand Fizel – Le Parisien 1er juin 2020

Ils se plaignent du manque de communication de la part des promoteurs éoliens. Les patrons de pêche disent arriver parfois sur zone et découvrir qu'ils ne peuvent pas pêcher... à cause d'opérations en cours.



*Les patrons de pêche apprennent parfois au dernier moment que des zones de pêche sont fermées pour la conduite de travaux des futurs parcs éoliens en mer. Ici Port-en-Bessin dans le Calvados (illustration). LE PARISIEN*

« Les pêcheurs ne sont pas respectés. Franchement, on a l'impression que la profession est négligée. Et forcément, ça exacerbe les crispations ». C'est ainsi que Lucas Teyssere, chargé de mission au Comité Régional des Pêches de Normandie, résume la colère qui monte dans certains ports normands, contre le manque de communication des promoteurs de trois projets de parcs éoliens en mer, notamment à Courseulles-sur-mer (Calvados), mais aussi à Fécamp et Dieppe-Le Tréport (Seine-Maritime).

« Des opérations sont menées depuis quelques jours sur ces zones sans que les professionnels de la pêche soient avertis à temps. Résultat : il est arrivé plusieurs fois qu'ils se rendent sur une zone de pêche et constatent en arrivant qu'ils ne peuvent pas pêcher parce que des opérations préparatoires aux projets sont en cours ! Ce n'est pas possible... Il faut non seulement que nous soyons prévenus mais surtout qu'on puisse discuter des périodes d'intervention des uns et des autres pour que la cohabitation se déroule le mieux possible », poursuit Lucas Teyssere.

## **L'activité de pêche pourra se poursuivre au sein du parc éolien**

Autant d'arguments que réfute EDF Renouvelables, l'un des promoteurs de ces parcs : « Nous travaillons depuis le début de nos projets, soit plus de 10 ans, avec les pêcheurs normands. Le site du projet de Fécamp par exemple a même été choisi avec la contribution des pêcheurs, car c'est une zone de moindre contrainte pour la pêche. Nous savons que les grands projets suscitent toujours des inquiétudes, et il est normal d'y répondre. Mais il faut aussi dire que, dans de nombreux autres pays, les pêcheurs n'ont pas accès aux parcs éoliens en mer, alors qu'ici, l'activité de pêche pourra se poursuivre au sein du parc éolien... même si les mesures de sécurité à mettre en place durant la construction rendront la pêche impossible », assure Daniel da Costa, chef de projet de la filiale EDF.

Et pourtant, ce souci de communication n'est manifestement pas réglé. Il pourrait même affecter la tolérance, déjà timide, des pêcheurs à l'égard de ces projets.